

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

*Nombre de membres du Comité syndical : 53
Nombre de conseillers en exercice : 53*

Date de la convocation : 5 juin 2025

*Président de séance : David SAMZUN puis Johanna ROLLAND
Secrétaire de séance : Eric PROVOST*

Secrétaires auxiliaires pour assurer la visio-conférence dans les 5 lieux de réunion : Stéphanie ARNAUD, Lise-Armelle BERGONZI, Bertrand GIRARD, Alex GUILLET, Frédéric VASSE

Présents (28) : Anthony BERTHELOT, Erwan BOUVAIS, Sylvie CAUCHIE, Christine CHEVALIER, Jean-Michel CRAND, Anthony DESCLOZIERS, Philippe EUZENAT, Jacques GARREAU, Céline GIRARD-RAFFIN, Aziliz GOUEZ, Michel GUILLARD, Thibaut GUINE, Jean-Pierre JOUTARD, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Pascal MARTIN, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT, Céline PAILLARD, Pascal PRAS, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Tristan RIOM, Johanna ROLLAND, David SAMZUN, Rita SCHLADT, Claire TRAMIER, Francky TRICHET.

Absents et représentés (2) : Jean-Claude PELLETEUR a donné pouvoir à Jean-Michel CRAND, Michel MEZARD a donné pouvoir à Remy NICOLEAU.

Absents et excusés (22) : Bertrand AFFILE, Rodolphe AMAILLAND, Bassem ASSEH, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Laure BESLIER, Delphine BONAMY, François CHENEAU, Mathieu COENT, Christophe COTTA, Franck HERVY, Laurence GARNIER, Stéphanie GUILLON, Jean-Sébastien GUITTON, Philippe LE CORRE, Florian LE TEUFF, Valérie OPPELT, François OUVREARD, André SALAUN, Aymeric SEASSAU, Jean-Louis THAUVIN, Bruno VEYRAND.

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

David SAMZUN

Bonjour à vous toutes et à vous tous pour ce dernier Pôle Métropolitain. J'excuse Johanna Rolland qui devrait nous rejoindre dans quelques instants, du fait d'une difficulté à gérer en urgence.

C'est M. Éric Provost qui est à mes côtés, qui va être notre secrétaire de séance et qui me dit oui, « oui, avec grand plaisir ». Je le remercie. On a le compte rendu de la séance précédente que vous avez toutes et tous reçu. Est-ce que parmi vous, il y a des demandes de modifications, des corrections ? Vous nous donnez acte de cette transmission et vous l'acceptez, merci.

Nous sommes sur un ordre du jour assez formel puisqu'on va parler budget. Je vais passer la parole à Lise-Armelle Bergonzi, responsable des affaires générales du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Lise-Armelle BERGONZI

Merci, monsieur.

Juste avant le budget, des informations sur les décisions prises en vertu de l'article L21-22-22 du Code général des collectivités territoriales. La présidente a signé un avenant, le premier, à la mission expérimentale sur les enjeux de transmission agricole avec CAP 44. C'est une prolongation pour la fin de mission sur les enjeux de transmission agricole. Il faut noter également la signature d'une convention de mise à disposition pour les cinq œuvres sémaphores de Vincent Mauger, avec les communes d'implantation, à savoir Saint-Herblain, Couëron, Saint-Étienne-de-Montluc, Donges et Saint-Nazaire.

Et vous avez également une première convention qui sera signée avec Nantes Métropole sur l'expérimentation des études d'organismes favorables à la santé qui concerne spécifiquement le plan guide route de Clisson.

S'il n'y a pas de questions sur ces décisions, je passe effectivement à la délibération numéro un sur le budget primitif 2026.

Nous proposons un budget à hauteur de 1 021 756 € en fonctionnement et de 208 000 € en investissement. C'est un premier budget primitif dans l'attente du vote du budget supplémentaire où il sera inscrit des crédits complémentaires avec la reprise des excédents de l'exercice 2025.

Les principales recettes du budget du pôle métropolitain, conformément au rapport d'orientation budgétaire qui a été débattu le 18 décembre dernier, sont évidemment les contributions des intercommunalités membres qui sont en diminution pour la deuxième année consécutive. Vous avez le tableau qui s'affiche, vous avez eu le détail dans la délibération avec les contributions de chacune des intercommunalités.

Les contributions au global s'élèvent à 999 756 €, soit 63 814 € de moins que l'année dernière.

En section de fonctionnement, les dépenses se composent des charges de personnel, des contributions aux deux agences d'urbanisme, d'une enveloppe pour l'organisation d'un événement trajectoire 2050, des frais liés au SCOT, et à la mise en pédagogie du SCOT qui vient d'être approuvé, des frais liés à l'installation d'un nouveau comité syndical et à l'accueil de nos élus, et une enveloppe d'études, notamment pour des études qui ont été déjà ciblées, comme l'aménagement favorable à au vieillissement et les enjeux de

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

transmission du foncier agricole que l'on a évoqués en première partie. Les autres dépenses, ce sont les frais de fonctionnement à hauteur de 88 600 €, les adhésions aux organismes extérieurs, comme l'année dernière, pour 21 000 € et la dotation aux amortissements à hauteur de 123 984 €.

La section d'investissement est dotée, sur ce premier budget primitif, de 208 000 €, avec les contributions aux agences d'urbanisme, qui apparaissent également en section d'investissement, et la première enveloppe pour les études d'urbanisme favorables à la santé sur nos territoires, sachant qu'il y a une première convention signée avec Nantes Métropole, comme on l'a dit, mais il y a d'autres études, d'autres projets sur lesquels on travaille pour aboutir à des conventions également, avec la participation de l'Agence Régionale de Santé.

Les principales recettes de la section d'investissement, c'est la dotation aux amortissements, le FCTVA et également les subventions, avec notamment, cette année encore, la subvention de l'ADEME sur l'étude Sols qui est en cours.

Je rappelle les montants qui sont soumis à délibération, la section de fonctionnement à hauteur de 1 021 756 € et la section d'investissement à 208 000 € sachant qu'il y aura le vote d'un budget supplémentaire fin juin, comme chaque année.

David SAMZUN

Vous avez fini cette présentation budgétaire, est-ce que ça appelle des remarques, des questions, des interpellations?

Sylvain LEFEUVRE

J'ai une question, David, s'il te plaît. Bonjour, Sur l'étude autour de l'aménagement favorable au vieillissement, ça consiste en quoi? Parce que tous nos aménagements, on essaye de les faire le plus possible favorables au vieillissement, bien sûr.

Frédéric VASSE

Alex Guillet, chargé d'études, va présenter ce qu'on fait avec le groupe d'étudiants de l'université et la suite possible avec les deux agences d'urbanisme.

Alex GUILLET

Bonjour à toutes et tous.

Cette étude sur le vieillissement, ce sujet a été inscrit dans le programme d'actions du SCOT, puisque forcément il est prégnant dans les années à venir avec l'augmentation du nombre de personnes âgées notamment à l'échelle nationale, mais également sur notre territoire. On a saisi l'opportunité offerte par le Master Ville et Territoires, qui regroupe l'École d'Architecture de Nantes et l'IGARUN, qui cherchait des travaux « tutorés » pour un groupe d'étudiants. Il leur a été demandé de synthétiser les différentes recherches et travaux qui ont été menés par des collectivités, notamment le département.

Puis ils seront amenés à réaliser une forme de diagnostic in situ sur trois communes du territoire, Couëron, Bouvron et Trignac, pour identifier les leviers en terme d'aménagement d'espaces publics notamment, qui pourraient être mobilisables. Enfin il est prévu une phase de proposition sur le deuxième semestre. C'est un travail pédagogique qui doit nous amener à plus d'investigation sur ce sujet-là par la suite. C'est vraiment les prémices potentiels d'autres travaux en lien notamment aussi avec Désir d'habiter et les projets d'Urbanisme favorable à la santé.

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

David SAMZUN

Très bien. Y a-t-il d'autres questions, interpellations ?

Frédéric VASSE

Oui, Monsieur le Président. Je vais juste faire un petit complément d'information parce que les chiffres ne sont pas anodins. Sur la mise en pédagogie du SCOT et sur l'accueil des élus, en fait, on est déjà dans la préparation du prochain mandat, bien évidemment. Nous sommes quand même sur une charnière un peu stratégique. C'est-à-dire que vous êtes le collectif d'élus qui avez voté une trajectoire dans le SCOT approuvée le 18 décembre dernier, et on sait bien que ce collectif forcément va évoluer, quoi qu'il arrive, et donc il y a un enjeu de transmission, d'accueil, de formation, d'acculturation, sur lequel l'exécutif nous met une pression amicale, mais qui est à mon avis tout à fait décisive, pour préparer le nouveau collectif d'élus.

Il faut également que cette mise en pédagogie de la trajectoire se fasse à destination des élus communautaires, mais aussi municipaux et de tous les acteurs de la fabrique urbaine. Nous sommes déjà à travailler dessus. Tout cela coûte un peu d'argent, je le dis, mais nous devons réussir notre prochain début de mandat.

David SAMZUN

Entendu, merci. D'autres sujets, avant qu'on mette aux voix ce budget primitif ? Il n'y a plus d'interpellations, je vais donc mettre aux voix de ce budget, y a-t-il des avis contraires ? Je n'en ai pas, des abstentions, je ne vois personne non plus. Eh bien écoutez, budget adopté à l'unanimité et puis nous avons une délibération concernant l'adhésion à Air Pays de la Loire.

Lise-Armelle BERGONZI

Merci. Je reprends la main.

Dans le cadre du SCOT, qui a été voté le 18 décembre dernier, le pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a souhaité se doter d'un programme d'actions qui prévoit de mettre en place un pilotage agile de la trajectoire à travers notamment le suivi de différents indicateurs. Et pour ce faire, nous avons besoin de l'outil Basemis, qui a été développé par Air Pays de la Loire et qui dispose notamment de plusieurs indicateurs relatifs à la qualité de l'air, à la consommation d'énergie du territoire, à la production d'énergie renouvelable, aux émissions de gaz à effet de serre.

Le pôle métropolitain adhère, depuis 2022, à Air Pays de la Loire, et la délibération était valable quatre ans. Il vous est proposé de la renouveler parce que ça nous permet de disposer des données sur Pays de Blain communauté, qui ne dispose pas d'un PCAET, contrairement aux autres intercommunalités qui, elles, adhèrent normalement à Air Pays de la Loire ce qui explique un montant de contribution assez peu élevé, puisque le coût est identique aux années précédentes, à savoir 1 500 € par an pour le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire.

David SAMZUN

Sur cette adhésion est-ce que cela appelle des remarques ?
Bonjour Johanna, je te laisse la présidence de notre pôle.

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

Johanna ROLLAND

Salut David, bonjour à tous et merci d'avoir pris le relais. Est-ce qu'il y a des questions, des demandes d'intervention ou de précisions sur cette délibération ? Je n'en vois pas dans la salle.

Tous les collègues ont le document.

Pas de questions particulières ? Je mets aux voix cette délibération : des oppositions ? des abstentions ? La délibération est donc adoptée.

Chers collègues, comme ça avait été dit, c'était une séance très courte aujourd'hui, puisque nous avons donc ces deux délibérations à regarder. Juste quelques mots pour conclure, puisque par définition, c'est la dernière séance de ce mandat pour le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

D'abord, évidemment, pour commencer, je veux avoir une nouvelle fois une pensée pour notre collègue Hervé Fournier, qui était membre de notre collectif d'élus, décédé récemment.

Ensuite, évidemment, je ne veux pas conclure cette séance sans saluer particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, je crois, à faire de cet espace un lieu de dialogue, de discussion, de débat sur le fond, sur les enjeux de contenu, un espace d'une démocratie apaisée et respectueuse. J'ai envie de le dire comme ça, parce que je crois que c'est assez précieux dans la vie démocratique telle qu'elle est aujourd'hui.

Avoir un petit mot tout particulier pour Yvon Lerat et Rémi Nicoleau, deux de nos présidents qui ont fait le choix de ne pas se représenter. Merci à tous les deux !

J'associe à ces remerciements très particuliers à leur égard, les élus qui ne se représenteront pas. Pour les autres, je leur souhaite tout simplement bonne chance et que le suffrage universel fasse son œuvre.

Et puis je voudrais conclure sur le fond, en nous invitant sans doute à mesurer collectivement le chemin parcouru ensemble, un certain nombre de conquêtes assez tangibles. Je pense à tout le travail que nous avons fait autour de Trajectoire 2050.

Je pense à notre SCoT voté à l'unanimité. J'y insiste, ce n'est pas le hasard, c'est le fruit d'un gros travail, de beaucoup de patience, de la recherche des points de consensus jusqu'à la construction d'un vrai compromis politique entre nous, qui ne soit pas seulement le plus petit dénominateur commun. Je trouve que c'est vraiment une des singularités du travail qui a été mené ici pour que notre territoire soit dans la diversité et dans la complémentarité, au rendez-vous des enjeux d'aujourd'hui, des expérimentations utiles. Je pense aux plus récentes, à Désir d'habiter, tout le travail qu'on a mené sur l'économie métropolitaine ordinaire, au développement des lignes de covoiturage à haut niveau de service. Il me semble, et vous me l'avez souvent dit, que c'est aussi un des intérêts de cet espace collectif, de pouvoir être à la fois sur la réflexion, le travail sur le fond, et en même temps la concrétisation en acte sur des sujets, et je pense à celui des déplacements, qui évidemment touchent vraiment la vie quotidienne des habitantes et des habitants.

Je termine d'un mot pour évoquer la stratégie de coopération, notamment avec nos amis du Pays de Retz. On le sait, cette question du dialogue des deux rives, est essentielle et je crois qu'elle le sera aussi pour l'avenir. Je n'en dis pas plus à cette étape. Je pense aussi à nos voisins, Pontchâteau-Saint-Gildas, le Pays de Redon pour ne citer que ceux-là. C'est vraiment cette idée d'un dialogue des territoires, d'une alliance des territoires qui se traduit dans les actes par un certain nombre d'éléments très concrets.

Et puis je finis par des remerciements très appuyés à l'équipe du Pôle, cher Frédéric Vasse. Vraiment, je crois que chacune et chacun sait que ce mandat dans cet espace ne

Procès-verbal

Réunion du Comité syndical du 12 février 2026 (visioconférence)

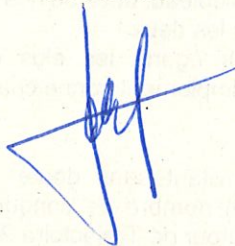
se serait pas passé de cette façon, sans l'engagement, l'implication, l'intelligence de proposition, j'ai envie de le formuler aussi comme ça, sur des enjeux de contenu, sur des approches renouvelées et qui assument d'être renouvelées, et avec le même respect pour chacune et pour chacun autour de la table, la même attention, la même considération à la diversité des territoires, quelle que soit leur géographie, leur sociologie, leur taille ou la couleur politique de celles et ceux qui les dirigent. Donc merci de la grande qualité de ce travail. Je vous propose, chers collègues, qu'on finisse cette séance par applaudir tout simplement cette jolie équipe qui nous a permis, je crois, de travailler dans des bonnes conditions.

Merci à tous et on propose qu'on s'arrête là pour cet après-midi. Merci.

La séance est levée à 15h.

Procès-verbal approuvé lors du comité syndical du 4 juin 2026

Le secrétaire de séance
Eric Provost



La Présidente
Johanna Rolland

